



## **Halte à la manipulation de la Justice. La campagne « Le Congo n'est pas à vendre » et la société civile sont indignées par les poursuites lancées contre le journaliste congolais Pascal Mulegwa sur initiative du sénateur José Makila**

Kinshasa le 31 décembre 2020

Depuis le 22 décembre 2020, le journaliste Pascal Mulegwa comparaît devant la justice suite à la plainte déposée par Mr José Makila. Il est accusé d'imputations dommageables pour avoir relayé le contenu du rapport de l'une de nos organisations membres, l'Observatoire de la dépense publique (Odep). Ce rapport portait sur des malversations présumées dans la gestion de la société publique de transport, Transco.

Des telles poursuites sans même prendre la peine de vérifier auprès de l'Odep ne peuvent constituer rien d'autre qu'une tentative d'intimidation envers les médias et les journalistes qui osent alerter l'opinion sur le détournement des deniers publics. Cette volonté manifeste de vouloir faire taire nos organisations en empêchant aux médias de relayer nos rapports, constitue une entorse grave au droit à l'information.

En outre, ces poursuites interviennent dans un contexte où le dossier Transco est déjà devant la justice et des mandats d'arrêts ont été lancés. Il appartient avant tout à la justice de faire toute la lumière dans ces détournements dénoncés par les employés même de Transco et le rôle joué par Mr Makila, à l'époque ministre de tutelle.

Les organisations signataires appellent le Chef de l'Etat, le ministre de la Justice et la Cour de Cassation à exiger qu'une enquête soit ouverte sur les circonstances dans lesquelles ces poursuites ont été initiées et les élus et hommes politiques à transmettre leurs plaintes au Conseil Supérieur de l'Audiovisuel et de la Communication (Csac) telles que le prévoit la loi organique qui l'a créé.

**Organisations signataires : ODEP, AETA, OEARSE, Resource Matters, CORAP, JPT, ADDH, IBGDH, CDC-RN, LUCHA, FILIMBI, AFREWATCH, AFEJUCO/Maniema, Maniema Tuende Mbele MTM, Organisation de Devoirs de l'homme ODH, Espoir Pour Tous. EPT, Réseau de Para juriste du Maniema. REPAJUMA, CIRESKI, NODRI, UNIS, OCIDC**

La campagne « Le Congo n'est pas à vendre » rappelle à l'ensemble des autorités que la liberté d'informer est un droit constitutionnel et qu'un journaliste ou un média ne devrait pas être poursuivi pour avoir fait son travail. Le Chef de l'état qui s'est engagé à faire de la presse le 4ème pouvoir doit pouvoir veiller en toutes circonstances à préserver cette liberté et à ce qu'aucun journaliste ne fasse l'objet de poursuites injustes ou des menaces pour avoir fait correctement son travail. Le Congo n'est pas à vendre et les organisations signataires appellent l'ensemble des médias et la population à se lever pour dire halte à la manipulation de la justice par Mr Makila. Le Congo n'est pas à vendre et notre justice n'est pas non plus à acheter.

### **Contact presse**

Jean Claude Mputu : +32 498 38 11 39

Jimmy Kande : +243 811 971 984

**Organisations signataires : ODEP, AETA, OEARSE, Resource Matters, CORAP, JPT, ADDH, IBGDH, CDC-RN, LUCHA, FILIMBI, AFREWATCH, AFEJUCO/Maniema, Maniema Tuende Mbele MTM, Organisation de Devoirs de l'homme ODH, Espoir Pour Tous. EPT, Réseau de Para juriste du Maniema. REPAJUMA, CIRESKI, NODRI, UNIS, OCIDC**